

*Municipalité Notre-Dame-du-Rosaire
144, rue Principale
Notre-Dame-du-Rosaire (Québec)
G0R 2K0*

Vendredi, 14 août 2008

*Examen stratégique de la Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa, Ontario
K1A 0N5*

OBJET : Déréglementation du service des postes

Mesdames, Messieurs;

Ayant pris connaissance que le gouvernement a entrepris un examen concernant la déréglementation du service public et universel, la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire aimerait bien qu'une consultation publique soit instaurée afin de s'assurer de la continuité du service postal et du maintien de son bureau de poste dans une municipalité rurale de moins de 450 âmes comme la nôtre.

Le bureau de poste est essentiel au développement de notre municipalité. C'est même ce qui nous assure un lien entre les citoyens, notre journal mensuel est distribué à tous les citoyens par le biais du bureau de poste.

Postes Canada a réussi à tisser un lien de confiance avec des services de qualité, de même, la municipalité continue ses efforts de développement; en 2008, un événement mondial FORTISSIMUS a eu lieu et se tiendra encore pour les prochaines années. En 2008, la municipalité a acheté le poste à essence afin de maintenir le service. En 2009, une école de cirque s'établira dans notre milieu; la seule école de ce genre au Canada. Comment voulez-vous que ce développement se poursuive si nous ne pouvons pas compter sur notre bureau de poste et les autres services existants?

Nous espérons que vous comprendrez les enjeux de survie qui rejaillissent désormais dans nos communautés dans ce courant de rationalisation et de mondialisation. Nous tenons à vous faire part de nos craintes et espérons que nous tiendrez compte de nos besoins.

Espérant la transparence dans cet examen stratégique et notre mise à contribution,

Sincèrement vôtre;

Danyse Anctil
Danyse Anctil, Directrice générale
Municipalité Notre-Dame-du-Rosaire

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME DU ROSAIRE**

COPIE DU PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, tenue à l'endroit habituel, le lundi 7 juillet 2008, à vingt heures trente (20h30).

SONT PRÉSENTS :

Le Maire, M Carl Dubé, les conseillers, M. Lionel Gaudreau, M. Léandre Côté, M. Fernand Gagné, M. André Boulet et M. Michel Essiambre formant ainsi quorum sous la présidence du Maire.

Mme Danye Anctil directrice générale est aussi présente.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

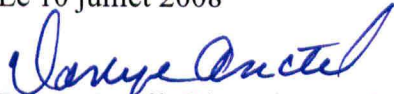
2008-07-13.3

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Lionel Gaudreau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE la Municipalité Notre-Dame du Rosaire fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 10 juillet 2008


Danye Anctil, Directrice générale